

Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2020

En 2014, TD Assurance (TDA) est devenue la deuxième signataire canadienne des Principes pour une assurance responsable (PAR) du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière (PNUE-IF). Ces principes servent de cadre de travail à l'échelle mondiale pour les compagnies d'assurance afin qu'elles gèrent mieux les occasions et les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) liés à leurs principales activités et à leur stratégie d'affaires.

En tant que signataire des PAR, TDA rend compte de ses progrès dans l'intégration de ces principes à tous les aspects de ses activités. Ce document présente les activités entreprises par TDA pour démontrer son engagement envers ces principes.

Principe n° 1 : Intégrer à nos processus décisionnels les considérations ESG liées à nos activités d'assurance.

Stratégie de l'entreprise

PNUE-IF – Projet pilote de mise en œuvre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) :

En 2018, TDA a fait partie d'un groupe de 16 signataires des PAR qui s'est engagé à participer à un projet pilote soutenu par le PNUE-IF pour mettre en œuvre les recommandations du GIFCC dans l'industrie de l'assurance. Ce groupe a conçu et met actuellement à l'essai des outils analytiques pour prendre en compte la divulgation des risques associés au climat au sein de l'industrie de l'assurance en fournissant des renseignements aux investisseurs, aux consommateurs ainsi qu'aux autres intervenants. Les indicateurs et outils intègrent la plus récente analyse de scénarios afin d'évaluer les risques physiques liés au climat et aux risques liés à la transition des portefeuilles d'assurance. Le groupe, dont le travail met l'accent sur l'assurance autre que l'assurance vie, a publié un rapport temporaire en septembre 2020 et a mis fin à ses travaux en publiant son rapport définitif en janvier 2021. Les participants au PNUE-IF commenceront à faire des divulgations publiques, dans le format de leur choix, en 2021-2022.

Expérience employé

Habilitation des employés : Chacun des bureaux de TDA au Canada a une équipe verte composée de bénévoles qui donnent leur temps pour s'attaquer à des enjeux environnementaux locaux au moyen d'activités comme la plantation d'arbres, le nettoyage de parcs et de rivages et des séances de formation. Dans le but de soutenir notre engagement à l'égard des PAR, nous poursuivons nos efforts pour revitaliser nos équipes en recrutant de nouveaux membres et en nous assurant d'avoir de solides leaders. En plus de créer des espaces physiques et virtuels pour que les employés au Canada puissent discuter de ces enjeux, nous avons lancé des initiatives pancanadiennes de recyclage axées, d'une part, sur le réacheminement et la réutilisation de matériaux qui se retrouveraient autrement dans des sites d'enfouissement et, d'autre part, sur la réduction de la consommation de produits agricoles responsables de la production de niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette année, en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons offert des occasions supplémentaires d'engagement virtuel plutôt qu'en personne, notamment des ateliers sur la réduction des déchets et de la consommation, un répertoire de recettes sans viande, une initiative de mise en commun d'astuces de jardinage et d'idées d'activités familiales ainsi que des séances interactives sur le bien-être.

Nous appuyons ces efforts en offrant à l'échelle de l'entreprise de la formation sur les questions liées aux changements climatiques, les préoccupations du secteur de l'assurance, les activités et engagements de TDA, ainsi que les occasions de participation des employés.

Programme de stage pour Autochtones : Ce programme de TDA présente aux jeunes professionnels autochtones des occasions d'acquérir des compétences et de l'expérience en travaillant dans différents secteurs de notre unité tout en participant activement à la célébration et à la reconnaissance de l'histoire et de la culture autochtones.

Gestion des risques et souscription

Les critères de souscription de TDA incluent les éléments suivants :

- Exigence d'installation de valves de protection contre les refoulements d'égouts à la suite d'une réclamation pour que la protection soit maintenue.
- Critères stricts pour les réservoirs à mazout.



Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2020 (suite)

Développement de produits et services, et gestion des réclamations

| | |
|---|---|
| Protection étendue des dommages causés par l'eau | En 2019, TDA a lancé l'avenant Protection étendue des dommages causés par l'eau, qui couvre les dégâts d'eau soudains et accidentels causés par les refoulements d'égouts, les pompes de puisard défectueuses, la pénétration sous le niveau du sol d'eaux souterraines et d'eaux de surface, ainsi que la crue des eaux, le tout dans un seul avenant facile à comprendre. De plus, une mesure d'atténuation des risques a été ajoutée à cette couverture : en cas d'indemnité pour cette garantie, nous paierons jusqu'à 1 000 \$ pour les frais d'installation d'un clapet anti-retour ou d'une pompe de puisard avec système d'alimentation d'urgence, ce qui pourrait aider à prévenir d'autres sinistres. |
| Rabais d'assurance pour véhicules hybrides et électriques | TDA offre des rabais d'assurance pour les véhicules hybrides depuis 2008 au Canada. En 2011, le programme a été étendu aux véhicules électriques. |
| Assurance pour les panneaux solaires | Une assurance pour les panneaux solaires est incluse dans l'offre générale de protection de TDA. |
| Outil libre-service MonAssurance | Ce portail en ligne destiné aux clients pour la consultation de leurs documents permet de réduire la consommation de papier. |
| Rabais sur les produits d'assurance liés à la résilience | Les clients de l'Alberta qui optent pour un matériau de couverture hautement résistant et de longue durée avec l'optique de réduire les dommages attribuables à des événements météorologiques extrêmes comme les tempêtes de grêle obtiennent une réduction de prime d'assurance. |

Ventes et marketing

TDA a mis en place plusieurs projets de conseils sur la prévention des dégâts d'eau et sur la protection en cas de tremblement de terre.

Principe n° 2 : Travailler en collaboration avec nos clients et nos partenaires d'affaires pour accroître la sensibilisation aux questions ESG, gérer les risques et mettre au point des solutions.

Initiatives liées aux partenaires d'affaires

Conseil consultatif sur les changements climatiques de TDA.

En 2019, TDA a créé son Conseil consultatif sur les changements climatiques, une première dans le secteur canadien de l'assurance. Le Conseil consultatif réunit des experts provenant d'Ingénieurs Canada et des six meilleures universités canadiennes dotées d'une expertise dans les domaines des changements climatiques, des phénomènes météorologiques violents et de leurs répercussions sur les gens et sur notre planète. En collaboration avec les dirigeants de TDA, le Conseil consultatif concentre ses efforts sur deux activités visant à réduire les risques d'inondation, à accroître la résilience et à sensibiliser les propriétaires.

Projets liés aux clients, aux collectivités et aux fournisseurs

| | |
|---|--|
| Ligne de conseils en matière de réclamations | TDA offre aux clients des conseils préventifs dans le cadre de sa ligne de conseils en matière de réclamations, y compris pour la prévention des dommages pouvant être causés par des événements météorologiques violents. |
| Gestion des fournisseurs et approvisionnement | Nous avons intégré des facteurs ESG dans nos processus de sélection des fournisseurs et d'approvisionnement. Les dirigeants de TDA collaborent avec les dirigeants du programme d'approvisionnement responsable de l'entreprise pour inviter nos plus importants fournisseurs à adhérer au programme de chaîne d'approvisionnement relatif aux émissions de carbone de la TD en mesurant et en divulguant leurs émissions de carbone et en faisant des efforts pour les réduire. |
| Green Living Show | Pour une troisième année, TDA a commandité en 2020 le Green Living Show, le plus important salon à l'intention des consommateurs qui présente des solutions pour vivre de façon saine et durable. Malheureusement, l'événement coïncidait avec le début de la pandémie de COVID-19 et il a dû être annulé. TDA prévoyait animer des discussions de groupe et présenter une installation interactive sur les façons d'accroître la résilience des maisons face aux effets des changements climatiques et aux phénomènes météorologiques violents. Nous collaborons avec les organisateurs de l'événement dans le but de réutiliser le matériel pour sensibiliser les consommateurs lorsque les rassemblements publics seront de nouveau permis. |

Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2020 (suite)

| | |
|--|--|
| Défi Innovation de TDA | <p>Le défi Faites la différence de TDA est de retour pour une troisième année consécutive. Réalisé par Agorize, ce défi est une initiative d'appel à commentaires appuyant la vision d'innovation de TDA qui fait appel à la communauté étudiante à l'échelle mondiale pour recueillir de nouvelles idées. Cette année, TDA invitait les participants à imaginer de nouvelles initiatives pour améliorer ses retombées positives sur la société et enrichir la vie de ses clients, des collectivités et de ses collègues.</p> <p>Par l'entremise de la plateforme Agorize, plus de 405 étudiants ont investi du temps pour aider TDA à avoir une incidence positive. À la fin de la compétition virtuelle de cinq mois opposant 101 équipes, trois finalistes ont été sélectionnés et se sont rassemblés virtuellement le 10 juin pour présenter leurs solutions à un jury composé de dirigeants de TDA. L'équipe gagnante, <i>TKSurance</i>, proposait de réduire les primes d'assurance des jeunes en augmentant l'utilisation d'applications favorisant la sécurité routière et prévenant les distractions au volant.</p> |
| Élargir la couverture d'assurance vie | <p>En 2018, TDA a commencé à offrir une couverture d'assurance vie aux clients séropositifs. TDA continue de travailler assidûment pour augmenter le nombre de Canadiens admissibles aux produits d'assurance vie et maladie en innovant en ce qui concerne les produits et le processus de souscription.</p> |
| Accroître la littératie en matière d'assurance | <p>Au printemps 2020, TDA a mené une campagne de sensibilisation des consommateurs axée sur la compréhension des produits d'assurance vie et maladie, en mettant l'accent sur les avantages que ces produits représentent pour les populations vulnérables et défavorisées.</p> |
| Innovation et reconnaissance | <p>TDA était finaliste dans deux catégories lors des Insurance Business Canada Awards de 2020 : meilleure entreprise de l'année au chapitre de l'innovation numérique et compagnie d'assurance vie et santé de l'année. Ces distinctions soulignent la volonté de TDA de tirer profit de la technologie ainsi que de simplifier la souscription et les services pour rendre les produits d'assurance plus accessibles et faciles à comprendre.</p> |

Principe n°3 : Collaborer avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes clés pour promouvoir des actions à l'échelle de la société sur les questions ESG.

Collaborer avec les gouvernements et les organismes de réglementation

TDA participe aux initiatives gouvernementales et sectorielles ci-dessous pour promouvoir la prise de mesures sur les enjeux ESG :

- Atmospheric and Environmental Research (AER)
- Membre et commanditaire de l'Alberta Severe Weather Management Society
- Participation à des associations sectorielles, notamment le Bureau d'assurance du Canada, la Canadian Association of Direct Relationship Insurers, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, ainsi que des groupes de travail sur des domaines précis
- Participation à la table ronde nationale des groupes de travail sur les risques d'inondations
- Participation au GLOBE Forum
- Participation à la table ronde nationale sur la réduction des risques de catastrophe, « Faire progresser et mettre en valeur la réduction des risques de catastrophe au Canada »
- Membre du conseil nord-américain pour les PAR du PNUE-FI
- Animation de discussions sur la création d'une feuille de route pour le secteur de l'assurance canadien afin de trouver des solutions aux enjeux ESG en collaboration avec tous les paliers gouvernementaux au pays
- Participation à la table ronde mondiale virtuelle de 2020 du PNUE-FI

| | |
|---|---|
| Forum The Green Citizen du Collège Seneca | <p>Pour la troisième année consécutive, TDA a renouvelé son engagement à titre de commanditaire principale du forum The Green Citizen du Collège Seneca. Le forum de cette année avait pour thème les changements mondiaux et l'après-pandémie : se relever, renouveler et remodeler. L'événement de trois jours présentait des conférenciers invités qui ont discuté des enjeux ESG. De plus, des ateliers étaient également offerts aux participants, dont bon nombre étaient des étudiants du Collège Seneca inscrits à des programmes axés sur l'environnement ou la durabilité. Les étudiants de ces programmes sont déjà en train de répondre aux questions environnementales urgentes par l'entremise de l'incubateur entrepreneurial du collège. Comme l'événement était tenu virtuellement cette année, plusieurs séances étaient ouvertes aux employés de TDA et aux membres intéressés de la collectivité.</p> |
|---|---|

Principes pour une assurance responsable – Déclaration annuelle 2020 (suite)

Mobiliser les principales parties prenantes

| | |
|----------------------------------|---|
| Conservation de la nature Canada | TDA a collaboré avec la Fondation TD des amis de l'environnement et Conservation de la nature Canada sur trois projets qui se poursuivront en 2021 : deux projets liés à la prévention des inondations au Québec et en Ontario respectivement, et un projet axé sur la réduction des risques de feux de forêt en Colombie-Britannique. Les trois projets comprennent des volets relatifs à la conservation, à la préservation de la faune et à la résilience. En 2021, nous chercherons des occasions de mobiliser notre personnel et les collectivités locales dans le cadre de ces efforts et d'organiser des activités qui leur permettront de profiter de ces espaces et de renouer avec la nature. |
|----------------------------------|---|

Principe n° 4 : Faire preuve de responsabilité et de transparence en rendant publics régulièrement nos progrès réalisés dans la mise en œuvre des PAR.

TDA divulgue les renseignements relatifs à son application des PAR au moyen des rapports ci-dessous du Groupe Banque TD :

- Rapport annuel ESG
- Réponse au questionnaire annuel de CDP

